UCLouvain

RUMA2MC

2020 - 2021

Master de spécialisation en rhumatologie

A Bruxelles Woluwe - 360 crédits - 6 années - Horaire de jour - En français
Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**
Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
Activités sur d'autres sites : **NON**
Domaine d'études principal : **Sciences médicales**
Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**
Sigle du programme: **RUMA2MC** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction 2
Profil enseignement 3
- Compétences et acquis au terme de la formation 3
- Structure du programme 3
- Programme détaillé 3
  - Programme par matière 3
  - Cours et acquis d'apprentissage du programme 5
Informations diverses 6
- Conditions d'accès 6
- Règles professionnelles particulières 7
- Evaluation au cours de la formation 7
- Gestion et contacts 7

RUMA2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en médecine légale (A.M. du 09.03.1979 publié le 15.03.1979 modifié par l'A.M. du 09.11.2004 publié le 06.12.2004).

Votre profil

Ce master est accessible si vous possédez :

- un grade académique de master du même domaine sanctionnant des études de deuxième cycle de 120 crédits au moins ;
- un grade académique de master, en vertu d'une décision des autorités académiques, aux conditions complémentaires qu'elles fixent et après avis motivé du jury ;
- un grade académique similaire à ceux mentionnés aux littera précédents délivré en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, aux mêmes conditions ;
- un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littera 1° à 2° en application de ce décret, d'une directive européenne ou d'une convention internationale, aux mêmes conditions ;
- un titre ou grade étranger sanctionnant des études de deuxième cycle et valorisé pour au moins 300 crédits par le jury, aux mêmes conditions.

Votre programme

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréés et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins six ans à temps plein, dont au moins trois années de formation de base en médecine interne et trois années de formation supérieure en rhumatologie. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

RUMA2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en médecine légale (A.M. du 09.03.1979 publié le 15.03.1979 modifié par l'A.M. du 09.11.2004 publié le 06.12.2004).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréées et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins six ans à temps plein, dont au moins trois années de formation de base en médecine interne et trois années de formation supérieure en rhumatologie. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

> Tronc commun *[prog-2020-ruma2mc-tronc_commun]*

RUMA2MC Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [360.0]

- Obligatoire
- Activité non dispensée en 2020-2021
- Activité cyclique dispensée en 2020-2021
- Au choix
- Activité cyclique non dispensée en 2020-2021
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Premier bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

						Bloc annuel 1	2	3	4	5	6
WINTR2311	Questions spéciales de médecine interne, 1re année	Philippe Hainaut (coord.)	80h	8 Crédits	q2	x					
WINTR2331	Enseignement interuniversitaire, 1re année	Philippe Hainaut (coord.)	40h	4 Crédits	q2	x					
WINTR2381	Stages cliniques de médecine interne, 1re année, 1re partie			30 Crédits	q1+q2	x					
WINTR2391	Stages cliniques de médecine interne, 1re année, 2e partie			18 Crédits	q3	x					

Deuxième bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

WINTR2312	Questions spéciales de médecine interne, 2e année	Philippe Hainaut (coord.)	80h	8 Crédits	q2		x				
WINTR2332	Enseignement interuniversitaire, 2e année	Philippe Hainaut (coord.)	40h	4 Crédits	q2		x				
WINTR2382	Stages cliniques de médecine interne, 2e année, 1re partie			30 Crédits	q1+q2		x				
WINTR2392	Stages cliniques de médecine interne, 2e année, 2e partie			18 Crédits	q3		x				

						Bloc annuel 1	2	3	4	5	6

Troisième bloc annuel (60 crédits)

WINTR2313	Questions spéciales de médecine interne, 3e année	Philippe Hainaut (coord.)	120h	12 Crédits	q2			x			
WINTR2383	Stages cliniques de médecine interne, 3e année, 1re partie			30 Crédits	q1+q2			x			
WINTR2393	Stages cliniques de médecine interne, 3e année, 2e partie			18 Crédits	q3			x			

Quatrième bloc annuel (60 crédits)

WRUMA2314	Questions approfondies de rhumatologie 4e année	Frédéric Houssiau (coord.)	120h	12 Crédits	q2				x		
WRUMA2384	Stages cliniques de rhumatologie 4e année, 1er partie			30 Crédits	q1+q2				x		
WRUMA2394	Stages cliniques de rhumatologie 4e année, 2e partie			18 Crédits	q3				x		

Cinquième bloc annuel (60 crédits)

WRUMA2315	Questions approfondies de rhumatologie 5e année	Frédéric Houssiau (coord.)	120h	12 Crédits	q2					x	
WRUMA2385	Stages cliniques de rhumatologie 5e année, 1re partie			30 Crédits	q1+q2					x	
WRUMA2395	Stages cliniques de rhumatologie 5e année, 2e partie			18 Crédits	q3					x	

Sixième bloc annuel (60 crédits)

WRUMA2316	Questions approfondies de rhumatologie 6e année	Frédéric Houssiau (coord.)	50h	5 Crédits	q2						x
WRUMA2386	Stages cliniques de rhumatologie 6e année, 1re partie			25 Crédits	q1+q2						x
WRUMA2396	Stages cliniques de rhumatologie 6e année, 2e partie			15 Crédits	q3						x
WRUMA2376	Mémoire de rhumatologie			15 Crédits	q2						x

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document *" A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maitrisés par l'étudiant ?"*.

RUMA2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- Conditions d'accès générales
- Conditions d'accès spécifiques

Conditions d'accès générales

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui satisfont aux conditions d'accès au grade académique qui sanctionne des études de deuxième cycle et sont porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, ou ont acquis des compétences valorisées par le jury pour au moins 300 crédits.

Conditions d'accès spécifiques

Conditions spécifiques d'admission

- Etre porteur du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique.
- Etre porteur d'un document attestant que l'intéressé a été, au terme de l'épreuve de sélection, retenu comme candidat spécialiste en rhumatologie, dans une faculté de médecine belge

Le contexte juridique et les modalités pratiques de cette épreuve de sélection peuvent être obtenus auprès du secrétariat.

Les porteurs d'un diplôme hors Union européenne ne peuvent s'inscrire à ce programme, si ce n'est dans le cadre d'un certificat universitaire de formation spécialisée partielle d'une durée de deux ans (s'ils sont en cours de spécialisation dans leur pays d'origine) ou de formation spécialisée approfondie d'une durée d'un an (s'ils sont déjà reconnus spécialistes dans leur pays).

L'A.R du 12 juin 2008 relatif à la planification de l'offre médicale publié le 18 juin 2008 est d'application pour les candidats qui souhaitent obtenir le titre de médecin spécialiste en rhumatologie (ces candidats spécialistes sont donc comptabilisés parmi les candidats généralistes ou spécialistes dans le cadre du numerus clausus).

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

L'organisation des épreuves de sélection est faite selon le calendrier et le règlement général des concours.

Commission de sélection

La Commission de sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS) est composée des membres de la Commission d'enseignement auxquels s'ajoutent deux membres invités et deux membres cooptés.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du Cadre européen commun de référence , pages 24 à 29)

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.
Vous trouverez les informations légales nécessaires en cliquant ici.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Évaluations cliniques semestrielles : ces évaluations sont établies (par écrit) par le maître de stage de chaque candidat et portent sur différents items. Les évaluations de tous les candidats sont revues lors des deux réunions semestrielles de l'ensemble des maîtres de stage.

Première partie

Au terme de ces trois années de formation, chaque candidat sera évalué au cours d'un entretien destiné à tester ses connaissances générales en médecine interne.

En application de l'arrêté royal du 21 avril 1983, le candidat recevra, au terme des deux premières années de formation, une attestation qui prouve qu'il a suivi avec fruit une formation universitaire spécifique.

Deuxième partie

Au terme de ces trois années de formation, chaque candidat sera évalué au cours d'un entretien destiné à tester ses connaissances approfondies en rhumatologie.

Rédaction d'un **mémoire** (20-25 pages) sur un sujet de rhumatologie et publication d'un article.

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le titre académique en rhumatologie.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à l'agrément.

GESTION ET CONTACTS

Secrétariat du service clinique en rhumatologie
Carine Relvas
Tél. 02 764.10.54

Secrétatriat facultaire MSCM
Anne Lepage
Tél. 02 764.52.35
Armand Lawson
Tél. 02 764.50.32

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure	SSS/MEDE
Dénomination	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	MEDE
Adresse de l'entité	Avenue Mounier 50 - bte B1.50.04 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél: +32 (0)2 764 50 20 - Fax: +32 (0)2 764 50 35

Mandat(s)

- Doyenne : Françoise Smets

Commission(s) de programme

- Commission des masters de spécialisation et certificats en médecine (MSCM)

Responsable académique du programme: Frédéric Houssiau

Jury

- Frédéric Houssiau
- Frédéric Lecouvet

Personne(s) de contact

- Yves Boutsen